



## ATTESTATION EMPLOYEUR

Je soussigné M. Florent Houx, président de la société Bifrost Evolution SASU, atteste par la présente que Mme. Marion Granger occupe le poste de **conjoint collaborateur**, ce qui par état de fait rend sa **rémunération nulle et atteste de son non-actionnariat dans la société détenue à 100% par M. Florent Houx**, ce poste de conjoint-collaborateur intervient **dans le cadre d'un poste de Responsable Marketing & Communication, ainsi qu'un aide à la gestion RH et ceux depuis le 20/01/2023**, fin de son parcours en alternance.

Ainsi, le titre de conjoint collaborateur n'implique aucunement de l'actionnariat dans la société qui est détenu à 100% par M. Florent Houx. **Par conséquent aucun pouvoir sur les comptes bancaires de la société n'est en possession de Mme. Marion Granger et ne s'aurait être, étant donné l'aspect unitaire de l'actionnariat de l'entreprise.**

Lettre rédigée le 20/02/2023,  
Tampon et signature du PDG M. Florent Houx

BIFROST EVOLUTION SASU  
82 AVENUE GERY  
13600 LA CIOTAT  
SIREN 805313459  
SASU au capital variable de 3000€  
N° TVA FR92 805313459